

INFORMATIONS ADHESIONS ACC FOOT 2024 - 2025

Nous te remercions de bien suivre la procédure « Inscription » décrite ci-après.

1ère Étape : Formulaire « S'inscrire » sur ACC Foot Assoconnect

Vérifie que tu es bien sur la catégorie de la personne à inscrire (renouvellement ou nouvelle inscription avec ou sans mutation).

Clique sur le bouton « **s'inscrire** »

Renseigne :

- le prénom et nom de l'enfant ou l'adulte qui demande son adhésion à l'ACC FOOT
- la catégorie (Si tu viens d'un autre Club - Coche Cotisation + Mutation)
- l'adresse mail pour confirmer la prise en compte de ta demande

Clique sur "**Continuer**"

Tu accèdes à une fenêtre qui te demande de "créer votre compte et finaliser votre adhésion".

Note bien toutes les informations demandées.

De U10 à séniors Féminine et Masculin, un Pack est inclus. Consulte la Fiche « Packs ACC FOOT Saison 2024 2025 » pour faire ton choix et noter la taille de ton pack.

Les nouvelles personnes qui s'inscrivent pour la Saison 2024 – 2025 prennent obligatoirement le pack « Survêtement ».

ATTENTION l'article choisi ne sera NI REPRIS NI ECHANGE – bien vérifier la taille.

Si tu souhaites commander d'autres produits du Club ACC FOOT, nous t'invitons à aller sur le site officiel du Club <https://www.accfoot.fr/>, et la rubrique "Boutique".

Clique sur « **Continuer** »

Ta demande est prise en compte. Elle passe en attente de validation.

2nde Étape : Validation de l'inscription et confirmation par mail

Le club vérifie toutes les informations et valide la demande avec les éducateurs sportifs. Un mail t'est alors adressé pour confirmer l'inscription et demander de procéder au règlement de la cotisation.

3ème Étape : Règlement de la Cotisation

Voici les règlements possibles pour le règlement de la cotisation :

1 – Paiement en ligne sur ASSOCONNECT

Le formulaire d'adhésion à l'ACC Foot (comme pour les achat de produits, évènements) vous permet le paiement en ligne sur ASSOCONNECT.

Au moment de payer, l'application vous propose en plus du prix d'achat (produit, cotisation, évènement), d'ajouter un pourboire destiné à financer le maintien et le développement du site ASSOCONNECT.

Ce pourboire n'est pas obligatoire, et vous pouvez choisir de verser la somme qui vous convient entre 0€ et la somme suggérée par ASSOCONNECT.

2 – Paiement en ligne par depuis la boutique du site ACCFOOT.fr

Le paiement en ligne est possible pour certains produits ou évènements depuis la [boutique ACCFOOT.fr](https://www.accfoot.fr), vous vous devez d'abord sélectionner le(s) produit(s) qui vous concerne(nt) puis procéder au(x) paiement(s). Vous recevrez un message de validation de votre commande.

3 – Paiement par virement bancaire

Vous pourrez faire un virement bancaire sur le compte ACC Foot de la totalité de votre demande de licences (ou **partiel**), comme pour les stages.

IBAN FR76 1027 8360 2900 0107 7080 257- BIC CMCIFR2A – en précisant comme référence du virement :

ADH U (Chiffre de Catégorie) 2024-2025 Nom Prénom.

(Ex : ADH U15 2024 2025 Cavret Paul)

4 – Paiement par chèque(s)

Vous pouvez payer par chèques à adresser par courrier à l'un des secrétaires (Mettre le nom et prénom de l'enfant et sa catégorie au dos du chèque – Merci).

Remplissez vos chèques à l'**ordre de ACC FOOT**, et n'oubliez pas de les dater et les signer. **De un à 3 chèque(s) pour le paiement de la ou des licences.**

Le premier chèque sera encaissé le 15 août. Si 2 ou 3 chèques, les encaissements suivants se feront les 15 octobre et 15 décembre.

5 – Paiement partiel par coupons Mairie (Aide à l'accès aux Loisirs)

Si vous avez obtenu des bons mairie, (La Chapelle sur Erdre, Nantes Métropole, ...), ceux-ci sont utilisables pour le paiement des cotisations.

Ils sont nominatifs et doivent **correspondre au nom et prénom de chaque licencié.**

Merci de les insérer dans le courrier que vous enverrez à l'un des secrétaires.

6 – Paiement partiel par Pass Sport

Le e-PASS Jeunes Sport et Culture est une possibilité offerte par la Région des Pays de Loire, que tous les jeunes de **15 à 19 ans** peuvent utiliser pour faire des économies (offres et réductions dans des domaines variés).

Renseignez-vous sur le site <https://www.epassjeunes-paysdelaloire.fr/cest-quoi/>

Lors de votre demande e-pass, vous pouvez préciser le **code partenaire de l'ACC Foot N°635529**.

Le Pass'Sport est une possibilité offerte par le Ministère des Sports, qui peut être cumulé avec le e-pass de la Région. Il est en vigueur depuis 2021. Toutefois, vous ne pouvez pas le déduire par avance sans être certain d'y avoir droit.

Renseignez vous sur le site <https://pass.sports.gouv.fr/>

Lorsque vous recevrez le courrier original que vous aurez reçu du ministère, vous devrez le remettre aux secrétaires pour en bénéficier, et l'ACC Foot vous remboursera rapidement (sur présentation d'un RIB).

7 – Paiement par chèques vacances, coupon Sport, chèques vacances Connect

Le Chèque Vacances comme le Coupon Sport est une aide individuelle à la pratique sportive. Il se présente sous la forme d'une coupure, émise et remboursée par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Il permet de régler tout ou partie des adhésions, ou stages auprès des associations et clubs sportifs conventionnés.

D'une valeur de 10, 20, 25 ou 50 € sa durée de validité est de 2 ans plus l'année d'émission. Il est attribué par les collectivités, les comités d'entreprise et assimilés, pour leurs salariés, agents ou administrés.

Les Chèques Vacances Connect (chèques vacances dématérialisés) sont aussi acceptés à l'ACC Foot (joindre votre secrétaire du club pour effectuer la transaction dématérialisée).

8- Paiement en espèces

Si vous voulez payer en espèces, merci de contacter les secrétaires pour organiser votre paiement.

Le paiement en espèces est très déconseillé par dépôt dans la boîte aux lettres du club (non sécurisé).

Coordonnées des Secrétaires :

U6 à U13 Paul CAVRET	U14 à U18 Philippe BÉGA	U19 à Seniors Thierry SPITZ
8, Rue de la Rosse à Daine 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE	1, rue Bernard Giraudeau 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE	64 rue du Château d'Eau 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. : 06 38 04 26 33 paul.cavret@wanadoo.fr	Tél. : 06 07 90 16 73 bega.philippe@orange.fr	Tél. : 06 03 30 71 08 thierry.spitz69@gmail.com

PAR SECURITE, NE DEPOSER aucun paiement dans la boîte aux lettres du stade.

En cas de problème, les secrétaires sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le paiement reçu, les secrétaires sollicitent la FFF pour qu'elle t'envoie un mail pour constituer la demande de licence FFF.

4ème Étape : Licence Fédération Française de Football (FFF)

La FFF envoie un mail (Surveille bien ta messagerie et spams éventuellement) pour compléter les informations qui permettront la création de ta licence.

N.B. : Dès que tu réceptionnes le mail, prends le temps de vite le remplir. AU bout de quinze jours, le mail de la FFF s'annule et les secrétaires sont obligés de relancer la procédure. Perte de temps !

Bien suivre les indications et y joindre toutes les pièces demandées (photo d'identité, certificat médical...) avant de valider la demande.

N.B. : Sois vigilant sur la photo d'identité : les photos noir et blanc sont refusées, les portraits avec casquette et autres également. Si pas de photo d'identité, une photo à la maison en portrait pourra faire l'affaire sur un fond blanc. Le format de la photo devra être en mode portrait sinon c'est refusé également.

Les secrétaires du Club contrôlent ensuite que tout est OK et vont confirmer officiellement la licence auprès de la FFF.

Tu reçois par la FFF un mail de ta licence en dématérialisé.

N.B. : La licence doit être à jour avant de démarrer les entraînements sinon les éventuels accidents ne seront pas déclarés. Sans licence à jour, pas de convocation aux matchs.

Vie du Club

L'ACC Foot fête en 2024 ses 50 ans. S'il est un club important dans la vie associative de La Chapelle Sur Erdre c'est notamment grâce à ses bénévoles.

L'ACC FOOT a besoin de toi et pourquoi de tes parents. Nous t'invitons ainsi que tes parents à participer à la vie du club (plusieurs choix possibles).

Sans vous rien est possible.

Rapprochez-vous des secrétaires pour plus de renseignements.